



ACTIONS

DNCA ACTIONS GLOBAL EMERGENTS

Cherchez à bénéficier des opportunités de croissance des entreprises des marchés émergents

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

DNCA
INVESTMENTS

DNCA ACTIONS GLOBAL EMERGENTS



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DNCA Invest Actions Global Emergents est un Fonds nourricier du Fonds maître DNCA Invest Global Emerging Equity (Action MA). Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- Un fonds actions pour s'exposer au potentiel des marchés émergents
- Un placement de conviction centré sur la sélection de valeurs de croissance
- Une connaissance pointue des marchés émergents par des équipes expérimentées basée en Europe et en Asie

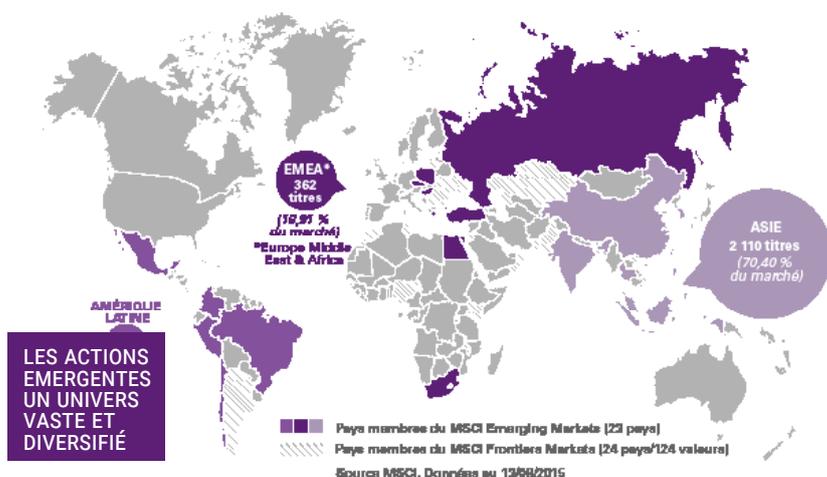
voir définition page 4

ACCÉDEZ AU POTENTIEL DE CROISSANCE DES ENTREPRISES DES PAYS ÉMERGENTS...

DNCA Actions Global Emergents, à travers son Fonds maître, cherche à tirer profit du potentiel de croissance des sociétés des pays émergents. Situés à travers le monde, ces pays représentent la moitié de l'économie mondiale⁽¹⁾. Plusieurs atouts peuvent jouer en leur faveur : une population jeune et en développement, une hausse des revenus disponibles, de fortes perspectives de développement économique... L'univers des actions émergentes a connu une forte expansion ces 10 dernières années, avec un nombre de nouvelles sociétés cotées qui a fortement augmenté⁽²⁾. C'est au coeur de ce vivier riche de plusieurs milliers d'entreprises que les gérants sélectionnent les entreprises qu'ils jugent les plus prometteuses. De plus, pour capter des opportunités spécifiques, ils peuvent aussi investir dans des entreprises situées dans les pays dit frontières. Avec DNCA Actions Global Émergents, vous cherchez à bénéficier des différentes dynamiques des économies émergentes grâce à un portefeuille d'investissements ciblés et largement diversifiés au niveau international.

⁽¹⁾ Sources : FMI, Ostrum Asset Management Asia Limited, à fin Avril 2015 -

⁽²⁾ Sources: Bloomberg, MSCI, Ostrum Asset Management Asia Limited, à fin Mai 2015



... VIA UNE GESTION DE CONVICTIONS

Au travers de son fonds maître, l'équipe de gestion met en oeuvre une stratégie d'investissement dite de « croissance ». Les gérants se soumettent à une discipline d'achat et de vente très stricte : le Compartiment est activement géré et a recours à une stratégie d'investissement de conviction reposant sur une approche Quality Growth At a Reasonable Price « Quality GARP » (définie comme une stratégie d'investissement de sélection de titres qui vise à combiner les principes de l'investissement axés sur la croissance i.e la recherche de sociétés ayant un potentiel de croissance élevé, et un bon niveau de valorisation, ou à rechercher des actions présentant un potentiel de hausse par rapport à cette croissance potentielle). Les entreprises sélectionnées sont classées en fonction des convictions de l'équipe et, suivant celles-ci, les gérants appliquent une surpondération des titres sélectionnés par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets IMI. En investissant dans DNCA Actions Global Emergents, vous accédez ainsi aux plus fortes convictions de l'équipe de gestion sur les marchés émergents.

Liste des pays Emergents : Afrique du Sud, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Egypte, Emirats Arabes Unis, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République Tchèque, Russie, Taiwan, Thaïlande et Turquie.

Liste des pays Frontières : Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bulgarie, Croatie, Estonie, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Lituanie, Kazakhstan, Maurice, Maroc, Nigéria, Sultanat d'Oman, Pakistan, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Sri Lanka, Tunisie, Ukraine et Vietnam.

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE DE SPÉCIALISTES DES MARCHÉS ÉMERGENTS

Si les marchés émergents offrent un potentiel de rendement souvent plus élevé que celui des pays développés, ils présentent également un risque plus important. Ainsi, bien que les opportunités de dénicher des valeurs prometteuses soient réelles et nombreuses, cela nécessite une bonne connaissance de ces marchés. C'est pourquoi la gestion du Fonds et de son compartiment maître a été confiée aux équipes d'Emerise, le pôle d'expertise de DNCA Finance sur les marchés émergents, basé à Paris et Singapour. Pour identifier les meilleures entreprises répondant à leurs critères, ils s'appuient sur leurs propres travaux de recherche et d'analyse. Avant tout investissement, ils peuvent échanger avec le management des entreprises ciblées pour mieux apprécier leur potentiel de développement. Vous bénéficiez ainsi de l'implication et des meilleures idées d'investissement d'une équipe locale, au plus près des marchés émergents et expérimentée sur ces valeurs.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

2 QUESTIONS AU GÉRANT DE DNCA ACTIONS GLOBAL EMERGENTS

Pourquoi choisir d'investir dans DNCA Actions Global Emergents ?

“ Pour tout investisseur qui veut tirer parti des différentes dynamiques mondiales, investir dans les actions émergentes est incontournable. Certes risqués, ces marchés offrent un potentiel de rendement souvent plus élevé que celui des pays développés. Les entreprises peuvent bénéficier de la demande externe et de multiples moteurs de croissance internes : accroissement de la population, essor d'une classe moyenne, hausse des dépenses de consommation et d'infrastructures... Il existe cependant une grande disparité des situations économiques. Aussi, nous croyons que seule la sélection individuelle des sociétés est créatrice de valeur (pour les investisseurs). C'est l'approche que nous mettons en oeuvre dans nos fonds. La multiplicité des thèmes d'investissement possibles de l'univers émergent au niveau mondial (biens de consommation, services financiers, industrie etc) constitue une véritable source de diversification des titres. Nous pouvons également chercher à répartir plus efficacement les risques.”

Comment sélectionnez-vous les entreprises sur lesquelles vous décidez d'investir ?

“ Pour identifier les meilleures opportunités d'investissement, nous nous appuyons sur nos propres travaux de recherche. Ces résultats sont ensuite complétés lors de nos rencontres avec les équipes dirigeantes. Nous évaluons la qualité de l'entreprise. Pour cela, nous examinons sa stratégie, son modèle de développement et ses perspectives (business models). Nous privilégions les entreprises qui ont un fort ancrage dans leurs marchés domestiques, aux modèles solides, plus résilients. Nous retenons ensuite les entreprises qui nous semblent bénéficier d'une croissance durable dans le temps et dont le prix de l'action reste attractif. Peu de sociétés répondent à nos exigences. Le portefeuille est donc concentré sur 60 à 80 valeurs correspondant à nos plus fortes convictions. Bien que nous investissions dans des entreprises de toute taille, le portefeuille aura néanmoins un biais «small et mid cap». En effet, généralement, les petites et moyennes entreprises bénéficient davantage de la croissance domestique des marchés émergents.”



Matthieu BELONDRADE

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du fonds est le même que celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier, à savoir viser à surperformer l'indice MSCI Emerging Markets Index (BBG Ticker: MSDEEEMN) sur la période d'investissement minimum recommandée de 5 ans. Parallèlement, le Compartiment suit une approche d'investissement durable et responsable (« ISR ») par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement). L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

POINT D'ATTENTION DNCA Actions Global Emergents permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment managers International.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

EN SAVOIR +

Marchés Emergents : les pays constitutifs du MSCI Emerging Markets Index. L'indice MSCI Emerging Markets Index Investable Market Index (IMI) est représentatif des marchés actions émergents du monde entier. Il inclut les grandes, moyennes et petites capitalisations. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) en dividendes nets réinvestis. Il est disponible sur www.msctibarra.com.

Marchés Frontières : les pays constitutifs du MSCI Frontier Markets Index. Ces marchés Frontières regroupent des pays émergents naissants, qui offrent des opportunités d'investissement jugées attrayantes pour chercher à capter une croissance forte tout en renforçant la décorrélation.

Croissance : Cette approche privilégie les sociétés qui présentent un potentiel significatif de croissance de leurs chiffres d'affaires, de leurs résultats et donc de leurs cours de bourse.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs des fonds ou du gestionnaire.

PROFIL DE RISQUE

DNCA Actions Global Emergents n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : Risque action, Risque lié à la gestion discrétionnaire, Risque de liquidité, Risque lié aux petites et moyennes capitalisations, Risque de perte de capital, Risque de taux d'intérêt, Risque de change, Risque de Crédit, Risque liés à l'exposition sur des marchés émergents, Risque d'investir dans des instruments financiers dérivés ainsi que dans des instruments intégrant des dérivés, Risque de contrepartie, Risque ESG, Risque lié aux obligations convertibles / échangeables, Risque lié à l'immobilier, Risques en matière de durabilité, Risque lié à Stock Connect. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

EN SAVOIR +

	Part R/A	Part I/A
Société de gestion	DNCA Finance	
Gestionnaire financier par délégation	DNCA Finance Luxembourg	
Nature juridique	FCP	
Classification AMF	Actions Internationales	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Oui, Fonds nourricier du Fonds maître DNCA Invest Global Emerging Equity (Action MA).	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	MSCI Emerging Markets Investable Market index (IMI). Cet indice est représentatif des marchés actions émergents du monde entier. Il inclut les grandes, moyennes et petites capitalisations. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) en dividendes nets réinvestis. Il est disponible sur www.msicbarra.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durables	0% 20 %	
Date de création	23 mars 2009	
Code ISIN	FR0010706960	FR0010711051
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part	50 000 €
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	3% acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	2.20% TTC de l'actif net > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,353% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	% TTC de l'actif net > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,24% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Frais de gestion indirects^{(2) (3)}	0,90% TTC de l'actif net	
Commission de surperformance⁽⁴⁾	20.0% de la performance du Produit par rapport à son Indice de Référence 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Ce montant est une estimation calculée sur la moyenne des coûts des 5 dernières années. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu	
Valeur liquidative d'origine	100 €	50 000 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	11h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁵⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010706960/detail> et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010711051/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010706960/detail>.**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. (4) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (5) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le 5/5 plus risqué).

MENTIONS LEGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International/DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Natixis Investment Managers International/DNCA Finance ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Natixis Investment Managers International/DNCA Finance se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International/DNCA Finance à partir de sources qu'elles estiment fiables. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achevé de rédiger en septembre 2020, actualisé en février 2023.

DNCA Actions Global Emergents est un FCP de droit français géré par DNCA Finance (déléataire : DNCA Finance Luxembourg).

DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 - Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros - 329 450 738 RCS Paris - Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 euros. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.